



24 212 personnes déplacées internes dans 71 sites de déplacement



90% déplacées par la violence urbaine, 10% par le tremblement de terre de 2021

CONTEXTE

Depuis juin 2021, une recrudescence des affrontements entre gangs a causé une situation d'insécurité généralisée dans plusieurs communes de la Zone métropolitaine de Port-au-Prince et le déplacement de dizaines de milliers de personnes. Cette insécurité, accrue depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021, aggrave la crise économique et politique qui continue d'affecter Haïti. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont estimé 47 129 nouveaux déplacements individuels dans la Zone métropolitaine entre le 23 avril et le 23 août 2022. Au 31 août, 21 684 personnes restent déplacées dans 36 sites spontanés.

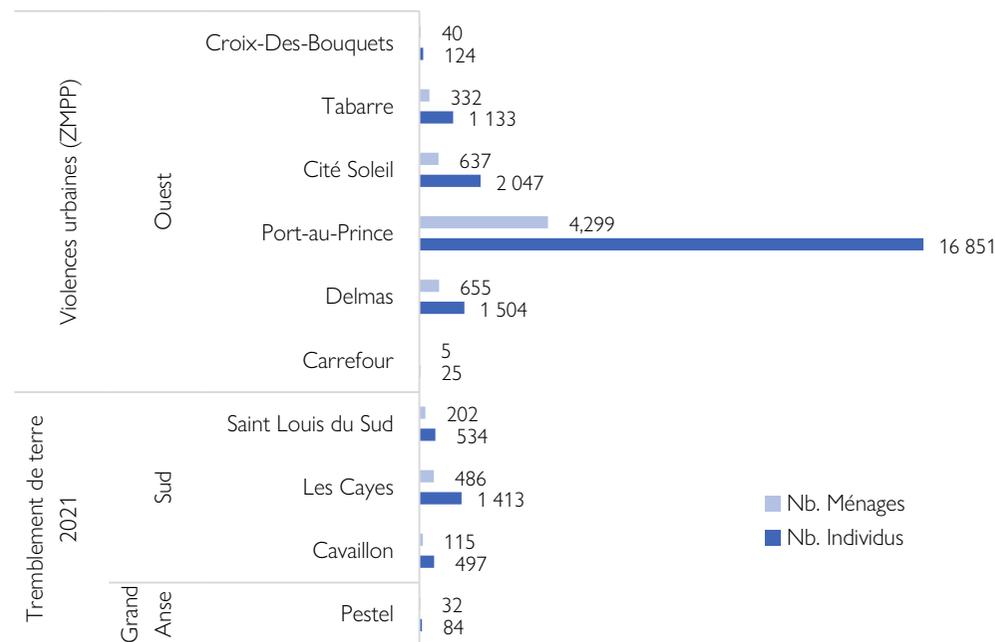
Par ailleurs, le 14 août 2021 un séisme d'épicentre d'environ 13 km au sud-est de Petit-Trou-de-Nippes a frappé les départements des Nippes, du Sud et de la Grand'Anse. Ce séisme a causé la mort de 2 246 personnes, ainsi que la destruction ou des dommages importants à plus de 115 000 maisons, affectant ainsi au moins 800 000 personnes. La DTM et la DGPC estiment qu'au moins 38 777 avaient été déplacées dans des sites de rassemblement par le séisme, desquelles 2 528 demeurent déplacées.

METHODOLOGIE

Durant les mois de juin à août 2022, la DGPC et l'OIM ont mis en œuvre la première ronde de l'enquête de référence sur la population déplacée interne dans la Zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) et dans le Grand Sud. Cette enquête vise à collecter des informations de base sur le nombre de personnes déplacées internes vivant dans les sites et en communautés hôtes. L'enquête se focalise sur les personnes qui ont été déplacées pendant les trois dernières années.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête par rapport à la population déplacée dans les sites, donnant une mise à jour des chiffres publiés [en avril](#) (voire lien pour la méthodologie). Dans le Sud et la Grand Anse, des comptages (dénombrements) à niveau individuel ont été menés en juin dans tous les sites confirmés ouverts pendant des visites de terrain préliminaires. Dans la Zone métropolitaine, les estimations ont été obtenues en août à travers des entretiens menés auprès d'informateurs clés. Où les conditions d'accès le permettent, ces entretiens ont été menés sur les sites pour vérifier les estimations à travers l'observation directe des sites. Toutefois, les données restent des estimations basées sur la connaissance communautaire des informateurs clés, et sont donc soumises à possibles biais et erreurs.

POPULATION DANS LES SITES DE DÉPLACEMENT PAR COMMUNE



POPULATION DANS LES SITES DE DÉPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT

	Nb. individus	Nb. ménages	Nb. sites
Tremblement de terre 2021	2 528	835	35
Grand Anse	84	32	2
Sud	2 444	803	33
ZMPP (Gangs)	21 684	5 968	36
Ouest	21 684	5 968	36
Total	24 212	6 803	71

Ce rapport a été rendu possible grâce aux financements de :



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund



Aide humanitaire
et Protection civile



-13% des personnes déplacées dans des sites par rapport à avril

ANALYSE DES TENDANCES

Par rapport à la situation en avril 2022, il y a eu une diminution nette de 13 pour cent (-3 538 individus) du nombre de personnes déplacées et 18 pour cent (-16 sites) du nombre de sites de déplacement en Haïti. Cette tendance a été déterminée par le retour ou relocalisation de 89 pour cent des personnes déplacées estimée vivre dans des sites de rassemblement du Grand Sud en avril, avec la fermeture de 45 sites (-56%). Cependant, la même période a vu une augmentation considérable du nombre de sites spontanés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, passant de 7 sites en avril à 36 au 31 août. Cela a causé une augmentation similaire du nombre de personnes déplacées en sites de 5 104 à 21 684 (+325%).

Cette augmentation coïncide avec une aggravation des conflits entre gangs et des violences observées durant cette période dans la Zone métropolitaine. En particulier, des vagues de violence de particulière intensité ont été rapportées entre fin avril et début mai dans les communes de Croix-des-Bouquets, Tabarre et Cité Soleil, en juin à Tabarre et Pétion-Ville (quartiers de Pernier et Torcelle) et depuis 8 juillet à Cité Soleil et Port-au-Prince (quartiers de Bas Delmas). Cette



45 sites de rassemblement fermés dans le Grand Sud et 5 dans la Zone métropolitaine



34 nouveaux sites de déplacement spontanés ouverts dans la Zone métropolitaine

dernière vague est responsable pour la formation de la plupart des sites actuellement ouverts, avec 70 pour cent des personnes déplacées internes résidant en sites situés dans la commune de Port-au-Prince et 8 pour cent dans celle de Cité Soleil.

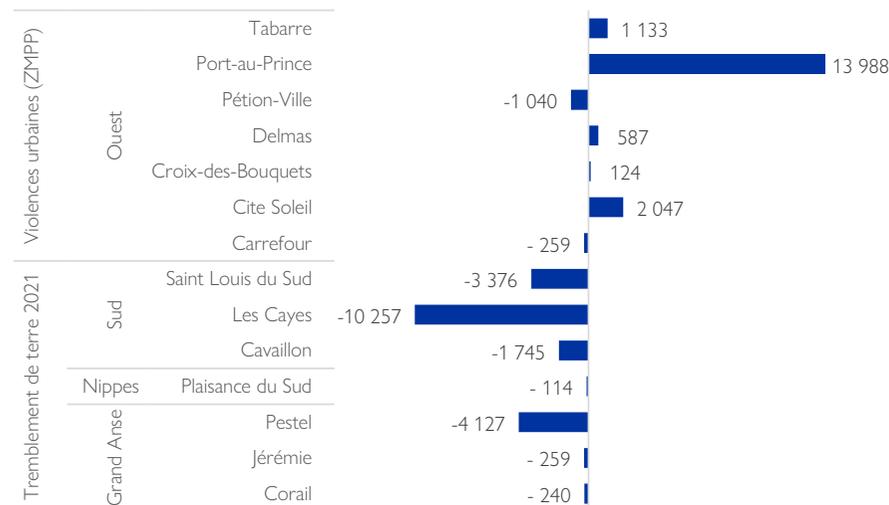
D'autres facteurs importants dans la formation de sites spontanés sont la détérioration du niveau de vulnérabilité économique de la population, en particulier dans les quartiers populaires, et l'occupation de logements abandonnés par les ménages qui avaient été déplacés en 2020 et 2021, qui a provoqué la formation de plusieurs sites dans la zone de St Jean Bosco – Portail Saint Joseph (commune de Port-au-Prince), proche de la Saline, à la suite du retour de ces populations.

Veuillez consulter [ce lien](#) pour d'autres publications DTM sur les déplacements en Haïti.

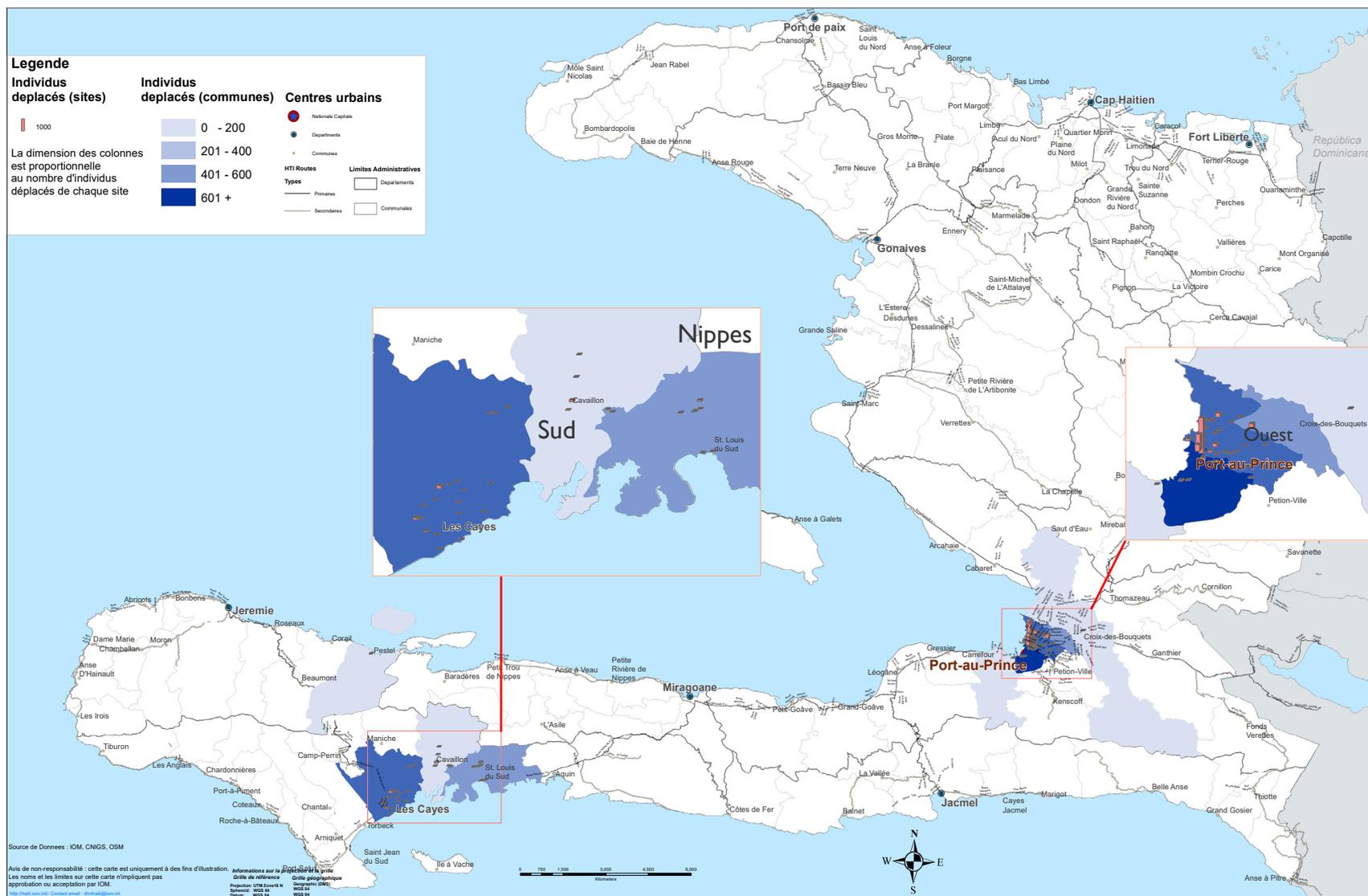
TENDANCES DE LA POPULATION DANS LES SITES DE DÉPLACEMENT DE JUIN 2021 À AOÛT 2022



COMPARAISON DES PERSONNES DÉPLACÉES PAR COMMUNE – AVRIL ET SEPTEMBRE 2022



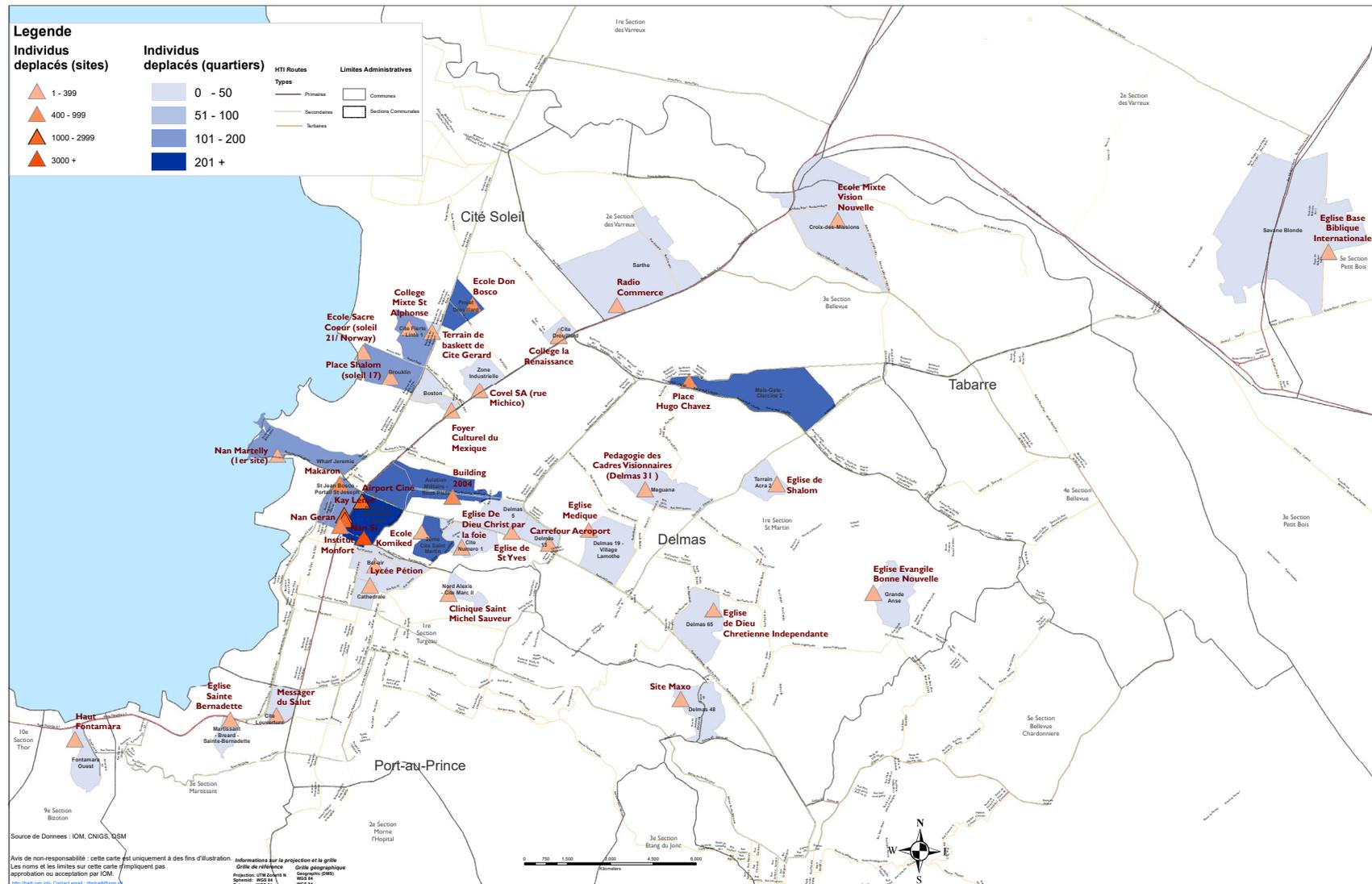
NOMBRE DE PERSONNES DÉPLACÉES RÉSIDANT DANS DES SITES DE DÉPLACEMENT DU GRAND SUD ET DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT AU PRINCE, PAR COMMUNE



Veuillez consulter [ce lien](#) pour la carte en format pdf.



POSITION DES SITES DE DÉPLACEMENT DANS LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE



Veuillez consulter [ce lien](#) pour la carte en format pdf.

